

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : R-4311-2025

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ, c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4,

Demanderesse

AFFIRMATION SOLENNELLE DE MME SOLVEIL DION-FERRARA

[Article 29 du *règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (RLRQ., c. R-6.01 r 4.1)]

Je, soussignée, **SOLVEIL DION-FERRARA**, Cheffe Conception des offres énergétiques, Hydro-Québec, au Complexe Desjardins, Tour Est, 18^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Les informations relatives au Programme SGE d'Hydro-Québec contenues dans les pièces déposées au soutien de la demande du présent dossier ont été préparées sous ma supervision et mon contrôle, soit les pièces,
HQD-1, Document 1, Preuve (B-0004)
HQD-1, Document 2, Extraits (B-0005)
HQD-2, Document 1.1, Réponses DDR Régie (B-0010)
HQD-2, Document 1.2, Réponses DDR ACQCIE- CIFQ (B-0017)
HQD-2, Document 1.3, Réponses DDR ROEÉ (B-0012)
HQD-2, Document 1.4, Réponses DDR RTIEÉ (B-0013)
(collectivement les « Pièces ») ;
2. J'ai une connaissance des faits relatifs à Hydro-Québec contenus dans les Pièces ;
3. Tous les faits allégués par Hydro-Québec dans les Pièces sont vrais et valent comme mon témoignage écrit en la présente instance.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,
ce 17 mars 2026

(S) SOLVEIL DION-FERRARA

SOLVEIL DION-FERRARA

Déclaré solennellement devant moi par vidéoconférence,
à Montréal, Québec, ce 17 mars 2026

(S) JULIE LEFEBVRE

Julie Lefebvre #167 390

Commissaire à l'assermentation pour le Québec